



Speech-Language & Audiology Canada
Orthophonie et Audiologie Canada
Communicating care | La communication à cœur

Mémoire présenté au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2016

Résumé

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) est la principale association canadienne qui représente les orthophonistes et les audiologistes. OAC est la plus grande organisation de son genre au Canada; elle compte plus de 6 000 orthophonistes, audiologistes et aides en santé de la communication. Ces professionnels ont à cœur d'améliorer la santé de la communication des Canadiens. Ils aident les Canadiens qui sont aux prises avec des troubles de parole, de langage, de déglutition, d'audition, d'équilibre, de traitement auditif et d'autres troubles de l'ouïe.

OAC a établi des normes nationales élevées de pratique en orthophonie et en audiologie au Canada et poursuit une longue tradition de collaboration avec les associations professionnelles et les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, en plus de collaborer étroitement avec d'autres partenaires du domaine des soins de santé, au Canada et à l'étranger.

Le présent mémoire renferme trois recommandations.

Première recommandation : Soutien et leadership de la part du gouvernement fédéral à l'égard de programmes provinciaux et territoriaux offrant des mesures de détection et d'intervention précoces de l'audition (DIPA) dans le cadre de la négociation d'un nouvel *Accord sur la santé* avec les provinces et les territoires.

Deuxième recommandation : Dans le cadre d'une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones, le gouvernement fédéral devrait encourager les collectivités des Premières Nations à participer à la prestation de services et à la mise en œuvre de programmes de détection des troubles de parole, du langage et d'audition dans leurs collectivités.

Troisième recommandation : Mettre à contribution le savoir-faire des audiologistes et des orthophonistes du Canada dans la concertation entre le gouvernement fédéral et les intervenants durant la mise sur pied du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement.

Pourquoi la santé de la communication est-elle importante?

Un Canadien sur six est atteint d'un trouble de la parole, du langage ou de l'audition. La capacité de parler, d'entendre et d'être entendu est extrêmement importante dans notre vie de tous les jours puisque la communication constitue le lien vital entre les êtres humains. C'est particulièrement vrai pour les enfants, chez qui la capacité de bien communiquer avec les autres est la base même du développement social, émotionnel et éducationnel.

L'identification et le traitement précoces des troubles de communication sont absolument déterminants : le plus tôt un problème de communication est détecté, meilleures sont les chances de voir une amélioration, sinon un rétablissement complet. Puisque l'apprentissage est un processus cumulatif, les difficultés en début de parcours peuvent avoir un effet en cascade sur le reste de la vie d'un enfant. Un enfant qui accuse un retard au début de sa vie devra faire du rattrapage pendant des années. Les problèmes précoces touchant le développement de la parole et du langage peuvent mener à des comportements à risque élevé, à la dépression, à une piètre résilience et à l'isolement plus tard dans la vie.

La détection précoce de troubles de la communication est importante à tous les stades de la vie. Le vieillissement de la population du Canada signifie que les besoins de services destinés aux personnes âgées sont de plus en plus grands, notamment dans des centres de réadaptation et des maisons de soins infirmiers. Les orthophonistes et les audiologistes apportent une contribution essentielle à la santé des personnes qui ont subi un AVC ou qui subissent les effets dégénératifs de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson et d'autres formes de démence liées à l'âge. De fait, les personnes ayant une perte d'acuité auditive sont deux à cinq fois plus susceptibles d'être atteintes un jour de démence et 95 % des personnes atteintes de démence ont de la difficulté à communiquer.

Audiologie et orthophonie – le budget fédéral

OAC est consciente que les soins de santé et l'éducation relèvent de la compétence des provinces et des territoires. Cependant, le défaut de veiller à la santé de la communication des Canadiens, jeunes et vieux, engendrera tôt ou tard des coûts pour le gouvernement fédéral.

Le vocabulaire d'un enfant à son entrée à l'école est un important indicateur de la réussite ou de l'échec scolaire. De fait, chaque dollar investi dans la santé et le développement précoce des enfants économise neuf dollars en soins de santé, en services sociaux et en services judiciaires plus tard, ce qui équivaut à un rendement de l'investissement de 800 %.

Au Canada, les garçons atteints d'un trouble du langage ont des taux plus élevés d'arrestation et de condamnation que les autres garçons. Comme la perte d'acuité auditive engendre des difficultés liées à l'attention auditive, à la mémoire et à la compréhension, 47 % des Canadiens âgés de 15 à 64 ans qui ont une acuité auditive limitée se déclarent chômeurs.

Selon des projections démographiques, d'ici 2041, près de 25 % des Canadiens auront plus de 65 ans. Puisque le risque de démence et de maladies neurodégénératives augmente avec l'âge,

le nombre de Canadiens vivant avec ces affections augmentera tout comme, en parallèle, les coûts de soins de santé.

Solutions

Une intervention simple et peu coûteuse, mais ciblée du gouvernement fédéral dans le budget de 2016 peut radicalement améliorer la santé de la communication des Canadiens. OAC recommande les solutions ci-dessous.

1. Le gouvernement fédéral devrait soutenir activement les programmes normalisés de détection et d'intervention précoces de l'audition (DIPA) dans l'ensemble du pays. Ces programmes utilisent un test peu coûteux et sans douleur qui permet d'évaluer rapidement et précisément si un nourrisson est atteint d'une perte auditive congénitale permanente (PACP). Ce processus d'évaluation est simple et devrait être exécuté avant que chaque bébé reçoive son congé de l'hôpital. Cette première étape garantira que les nourrissons atteints d'une perte auditive sont identifiés et ont accès par la suite à des services d'intervention précoce essentiels.

Un rapport d'OAC de mars 2014 sur la situation des programmes de DIPA au Canada conclut que plus de la moitié des provinces et des territoires du Canada ne disposent pas de programmes adéquats de DIPA. Un rapport d'étape de 2016 sur cette question révèle que très peu de progrès ont été accomplis depuis 2014.

Dans le cadre de la négociation d'un nouvel *Accord sur la santé* avec ses homologues provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral doit s'assurer qu'ils investissent dans des programmes de détection et d'intervention précoces pour garantir que tous les enfants au Canada ont accès à des services d'audiologie complets, peu importe la province ou le territoire où ils vivent.

2. Le gouvernement fédéral s'est engagé à rétablir le dialogue avec les peuples autochtones dans un processus renouvelé de nation à nation afin de faire des progrès sur des enjeux importants, comme les soins de santé. Durant les consultations en cours, les collectivités autochtones devraient être invitées à collaborer et à participer à la prestation de services de santé de la communication et à trouver des façons de renforcer les capacités afin de former des membres de la collectivité à intervenir en appui à l'exécution de programmes pour la parole, le langage et l'audition.

Le renforcement des capacités de ces collectivités pour appuyer des programmes de santé de la communication (des programmes adaptés aux besoins régionaux et sensibles aux différences culturelles) sert le double objectif d'améliorer la qualité des soins de santé pour leurs résidents et d'aider les générations actuelles et futures à préserver leur langue autochtone et leur bilinguisme.

Il faut améliorer le Programme d'aide au revenu dans les réserves de concert avec les Premières Nations pour garantir que les bénéficiaires sont incités à participer à la formation nécessaire pour trouver un emploi. À cette fin, une petite partie des fonds engagés dans le

budget de 2015 pour investir dans les collectivités autochtones et du Nord, en donnant la priorité à la santé, afin de réduire la dépendance envers des systèmes de soins de santé extérieurs de même que les déplacements nécessaires pour obtenir des soins médicaux.

3. L'expérience et le savoir-faire des audiologistes et des orthophonistes du Canada devraient être mis à contribution dans la concertation entre le gouvernement fédéral et les intervenants durant la mise sur pied du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement.

Dans le budget de 2015, le gouvernement fédéral avait proposé de consacrer jusqu'à 42 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2015-2016, afin d'aider à améliorer la santé cognitive des personnes âgées au moyen de la mise sur pied du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement.

La santé de la communication et le vieillissement sont actuellement au cœur des préoccupations de l'OAC. L'Association loue cette initiative et les efforts déployés par le gouvernement pour combler le besoin de collaboration et d'innovation à une époque où les troubles cognitifs et les affections chroniques liés à l'âge se généralisent au Canada.